

---

**Nombre de membres**

**Séance du 20 février 2025**

**en exercice:** 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt février l'assemblée régulièrement convoquée le 20 février 2025, s'est réunie sous la présidence de

**Présents :** 9

**Sont présents:** Michel COMBES, Geneviève RIPOLL, Thierry BERTHOMIEU, Yves VAISSETTE, Lionel PARENT, Mireille CABURET, Théo CORDEIRO, Andrée FARREN, Margaux OLLIER

**Votants:** 9

**Représentés:**

**Excuses:** Marie-José GREZES

**Absents:** Robert FRIOL

**Secrétaire de séance:** Geneviève RIPOLL

---

**Objet: Tarifs des concessions du cimetières - DE 2025 003**

Sur proposition du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de réviser les tarifs du cimetière communal (votés le 18/10/2018),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte les tarifs du cimetière tels que ci-après :

- Columbarium :

15 années : 400 € la case

30 années : 800 € la case

- Concessions : surface de 6m<sup>2</sup>

30 années : 600 €

60 années : 900 €

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1er mars 2025, la totalité du prix profitera à la commune et sera payé au trésor public.

**Objet: Echanges parcellaires pour le STEP du Thérondel - DE 2025 004**

**Vu** la délibération n°2019\_02 du 20/08/2019 qui autorise l'échange parcellaire.

**Considérant** le lancement de la procédure d'échange entre Monsieur BERTHOMIEU et la Commune de Fozières,

**Considérant** le bornage effectué par le CEAU le 17/07/2024

**Considérant** que la commune s'est acquitté des frais concernant l'arpentage du Geomètre,

**Considérant** que la superficie des parcelles de la commune (1962m<sup>2</sup>) est plus élevée que celle de Monsieur BERTHOMIEU (1045m<sup>2</sup>)

**Considérant** que Monsieur BERTHOMIEU quitte la salle du conseil et ne participe pas au vote

*Le maire propose au conseil municipal :*

- D'approuver l'échange entre Monsieur BERTHOMIEU (AI 333) et la Commune (AI 244 + AI 316 + AI 239 + AI 335 + AI 336)
- De vendre à Monsieur BERTHOMIEU 0.80€ le m<sup>2</sup> supplémentaire soit 1962-1045 = 917 m<sup>2</sup> soit 917 x 0.80 = 730€
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente afférent à cette opération ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de cette vente.

***Le conseil municipal après an avoir délibéré***

**APPROUVE** l'échange entre Monsieur BERTHOMIEU (AI 333) et la Commune (AI 244 + AI 316 + AI 239 + AI 335 + AI 336)

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente afférent à cette opération ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de cette vente.

**Objet: Renouvellement contrat de travail LOIC DUPLESSIS - DE 2025\_005**

Mr le Maire expose au conseil municipal que le contrat de l'agent technique Mr DUPLESSIS prend fin le 18/03/2025.

Mr le Maire propose au conseil municipal de lui renouveler son contrat pour une durée de 10 mois (du 19/03/2025 au 18/01/2026) en qualité d'agent technique, durée hebdomadaire de 20h/semaine.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

**DECIDE** de renouveler le Contrat aidé de Mr DUPLESSIS pour une durée de 10 mois

**DONNE** tout pouvoir à Mr le Maire pour établir le contrat de Mr DUPLESSIS

**AUTRES**

**Projet travaux 2025**

- Réparation de l'eau des fontaines

L'eau s'est arrêtée de couler aux fontaines au dernier trimestre 2024 et a provoqué des émois dans le bourg centre. La commune ne possédant aucun plan de l'eau brute a demandé un devis à l'entreprise Rouvier : devis 19 074 € TTC. Après discussion sur la situation réparation à faire l'eau est revenue, coût 1 704 € TTC.

Il paraît nécessaire d'entretenir à minima les chemins les plus utilisés et de les baptiser, compte tenu des aides qui sont réduites à néant au niveau des collectivités par le département, nous allons faire des travaux à minima.

- Chemin de Quissac (route noire)

Longueur totale : 390 m jusqu'à la jonction avec le chemin de Mayolas

Curage du fossé jusqu'à la buse, débouchage

Nettoyage de la bande dérasée, bouchage des trous

Coût HT : 4 900 € - 5 880 € TTC

- Chemin de la Vignasse (4 chemins)

Longueur totale : 290 m jusqu' à la jonction avec chemin de Mayolas

Intervention à hauteur du mas rond

Réparation du passage busé, curage du fossé

Reprofilage du chemin

Coût HT : 2 400 € - 2 880 € TTC

- Restauration toiture du pressoir du Thérondel

Une récente tempête a emporté une grosse partie du toit de l'ancien pressoir au Thérondel. Ce dernier fait partie du patrimoine et doit être restauré. Nous avons reçu un devis de SARL ROUVIER (5880.00€).

De plus afin de pouvoir stocker du matériel communal il pourrait être envisagé de faire réaliser par l'employé communal la fermeture du bâtiment avec une façade bois.

- Création d'une porte

Afin de mettre à l'abri les tables de ping-pong que nous avons hérité lors des locations de la salle, il a été envisagé de mettre en place une porte à l'arrière des WC. Nous attendons un devis.

### Projet courant d'Art

Une réunion a eu lieu le 03/02/2025 en présence d'une dizaine de personnes. La date de Dimanche 29 Juin 2025 a été retenue. GR va vous faire lecture du compte rendu.

### Questions diverses

- Demande de subvention Ecole de Foot St Etienne de Gourgas

Une demande de subvention a été reçue avec la liste des jeunes de Fozières.

Les jeunes Foziérois concernés par l'école de foot sont 3 : Roques Nolan, Combes Celian, Martin Leo

Je vous propose de verser une subvention de 250 € pour soutenir cette association.

Commentaire :

Accord du conseil à l'unanimité

- Information sur le frelon asiatique

Une information faite par 2 apiculteurs se tiendra le **Vendredi 28 Février 2025 à 19h00** à la salle du Conseil municipal pour lutter contre les frelons asiatiques. Une distribution de tracts a été faite cette semaine

Le maire propose d'accorder à ces piègeurs une subvention de 200 € pour pallier aux frais d'achats de pièges supplémentaires plus sélectifs.

Commentaire :

Le conseil semble intéressé par cette information et donne son accord pour l'aide financière.

- Imprimante multifonction

Nous avons acheté en 2020 une imprimante multifonction pour le prix de 2 400 €. Nous avons eu 1 000 € de toner et 70 € pour l'intervention d'un technicien. Soit un total de 3 470 € / 5 ans = environ 700 € par an. Cette dernière vient de rencontrer un problème au niveau de l'impression, un technicien est passé est le devis total s'élève à 1 095 € (unité de transfert + déplacement + prestation impression)

Le matériel à 5 ans et commence à vieillir (2 200 ex en N/B + 2 600 ex en couleurs sur 5 ans)

Il nous fait 2 propositions achat ttc 3 916€ / location ttc 4 272€

Commentaire :

Après une longue discussion sur les matériels existants sur le marché moins chers mais plus adaptés aux particuliers, le maire précise que le travail de scan en quantité nécessite un matériel professionnel.

L'acquisition d'une imprimante multifonction semble indispensable. Nous nous orienterons vers une location. Le maire est chargé de négocier la reprise de la machine actuelle.

- Congé de maternité de Samira à partir du 30/06/2024 pour 6 mois

Son absence pour un 4<sup>ème</sup> enfant va nécessiter son remplacement pendant 6 mois.

Solution 1 : secrétaire en intérim du CNFPT 250 € par jour soit 1000 € par mois, on la prendrait que 8h par semaine et nous ferions avec Geneviève la ½ journée pour le public

Solution 2 : secrétaire déjà en place qui accepterait d'augmenter son temps de travail

Commentaire

Nous allons continuer à étudier cette situation.

- Activités Whatsapp : ping-pong, jeux, solidarité

Les activités se mettent en place Ping-Pong : 30 inscrits – jeux de société : 19 inscrits

- Courrier Vieux chemin de Fozières

Le maire donne lecture du courrier envoyé par l'habitant de Soumont qui utilise le Vieux chemin de Fozières.

La situation financière avec l'absence d'aide départementale ne nous permet pas d'envisager une intervention rapidement.

L'ordre du jour étant terminé la séance s'est levée à 19h30

Mr Michel COMBES  
LE MAIRE

Mme Geneviève RIPOLL  
LA SECRETAIRE DE SEANCE